

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER



Fiche signalétique du 7/10/2025, révision 8

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Code commercial: TWITCL

UFI: J850-T0PX-500D-09JM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Nettoyeur de teak -pour l'artisanat de loisirs à seulement

Usages déconseillés :

Toutes les utilisations qui ne figurent pas dans les utilisations recommandées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

BARKA s.r.l. Strada Padana Superiore, 256/266 – 20055 Vimodrone – MI – ITALIA

Tel. (+39) 02 27408033 – Fax (+39) 02 2504072

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@barka.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Niguarda Ca' Granda - Milano - Tel. 02-66101029

Centre antipoison – “Ospedale Pediatrico Bambino Gesù” Dip. Emergenza e Accettazione

DEA - Roma - Tel. 06-68593726

Centre antipoison – Policlinico "Umberto I" - Roma - Tel. 06-49978000

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Universitaria di Foggia - Tel. 800183459

Centre antipoison – Policlinico "Agostino Gemelli" - Roma - 06-3054343

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera "Antonio Cardarelli" - Napoli - Tel. 081-5453333

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Universitaria "Careggi" U.O. Tossicologia Medica -

Firenze - Tel. 055-7947819

Centre antipoison – Centro Nazionale di Informazione Tossicologica - Pavia - Tel. 0382-

24444

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera "Papa Giovanni XXIII" - Bergamo - Tel. 800883300

Centre antipoison – Azienda Ospedaliera Integrata di Verona - Tel. 800011858

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Attention, Met. Corr. 1, Peut être corrosif pour les métaux.

Danger, Skin Corr. 1A, Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Dispositions spéciales:

PACK1 L'emballage doit être équipé de fermeture de sécurité pour les enfants.

PACK2 L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.

Contient

métasilicate de disodium

Contenu du produit :

Agents de surface non ioniques < 5 %

Le produit contient également

:

Allergènes :

Agents conservateurs: éthylènediaminetétraacetate-de-tétrasodium

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration >= 0.1%

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

3% - 5% 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Numéro Index: 603-064-00-3, CAS: 107-98-2, EC: 203-539-1

 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226

 3.8/3 STOT SE 3 H336

1% - 2.5% métasilicate de disodium

Numéro Index: 014-010-00-8, CAS: 6834-92-0, EC: 229-912-9

 3.2/1B Skin Corr. 1B H314

 3.8/3 STOT SE 3 H335

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Laver abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

Produits de combustion dangereux:

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter les dispositifs de protection individuelle.
Emmener les personnes en lieu sûr.
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Laver à l'eau abondante.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques
Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Aucune en particulier.
Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1. Paramètres de contrôle

- 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2
VL - TWA(8h): 375 mg/m³, 100 ppm - STEL: 568 mg/m³, 150 ppm - Remarques: Skin; 2000/39/EC
- UE - TWA(8h): 375 mg/m³, 100 ppm - STEL: 563 mg/m³, 150 ppm - Remarques: Skin
- ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - STEL: 100 ppm - Remarques: A4 - Eye and URT irr
- TWA - TWA: 369 mg/m³, 100 ppm - STEL: 553 mg/m³, 150 ppm
- métasilicate de disodium - CAS: 6834-92-0
OEL - TWA: 3 mg/m³ - STEL: 10 mg/m³ - Remarques: TRGS 900

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Procédures de surveillance recommandées:

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

Valeurs limites d'exposition DNEL

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

Travailleur professionnel: 369 mg/m³ - Consommateur: 43.9 mg/m³ - Exposition:

Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 553.5 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence:

Court terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 553.5 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence:

Court terme, effets locaux - Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 183 mg/kg bw/day - Consommateur: 78 mg/kg bw/day -

Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques -

Remarques: ECHA

Consommateur: 33 mg/kg bw/day - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long

terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

métasilicate de disodium - CAS: 6834-92-0

Travailleur professionnel: 6.22 mg/m³ - Consommateur: 1.55 mg/m³ - Exposition:

Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Travailleur professionnel: 1.49 mg/kg bw/day - Consommateur: 740 µg/kg bw/day -

Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques -

Remarques: ECHA

Consommateur: 740 µg/kg bw/day - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long

terme, effets systémiques - Remarques: ECHA

Valeurs limites d'exposition PNEC

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

Cible: Eau douce - valeur: 10 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: Eau marine - valeur: 1 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: Utilisation discontinuée/rejet - valeur: 100 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: 11 - valeur: 100 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 52.3 mg/kg dw - Remarques: ECHA

Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 5.2 mg/kg dw - Remarques: ECHA

Cible: Sol (agricole) - valeur: 4.59 mg/kg dw - Remarques: ECHA

Cible: Air - valeur: 100 mg/l

métasilicate de disodium - CAS: 6834-92-0

Cible: Eau douce - valeur: 7.5 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: Eau marine - valeur: 1 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: Utilisation discontinuée/rejet - valeur: 7.5 mg/l - Remarques: ECHA

Cible: 11 - valeur: 1 g/l - Remarques: ECHA

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Protection de la peau:

Vêtements de protection pour les agents chimiques.

Protection des mains:

Gants adaptés aux agents chimiques: indice de protection recommandé 6 correspondant à un temps de perméation >480 minutes selon la norme EN 374.

Protection respiratoire:

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible.

Travailler dans des zones bien ventilées. Protection respiratoire en cas de formation de poussières: Filtre à particule type P2 (EN 143). Protection respiratoire en cas de formation de vapeurs: Demi-masque respiratoire avec filtres combinés A2-P2 (jusqu'à une concentration de 0,5% en volume).

Risques thermiques:

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale:

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. S'il est impossible de maintenir les concentrations de vapeurs et de poudres de solvants en dessous de la valeur limite d'exposition professionnelle, porter des moyens de protection respiratoire appropriés.

Aucun

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
État physique:	Liquide	--	--
Couleur:	transparent	--	--
Odeur:	Caractéristique	--	--
Point de fusion/point de congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C	--	--
Inflammabilité:	pas inflammable	--	--
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	N.A.	--	--
Point d'éclair:	N.A.	--	--
Température d'auto-inflammation:	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
pH:	12.8	--	--

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Viscosité cinématique:	<= 14 mm ² /sec (40 °C)	--	--
Hydrosolubilité:	100%	--	--
Solubilité dans l'huile:	N.A.	--	--
Coefficient de partage n- octanol/eau (valeur log):	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--
Densité et/ou densité relative:	1.02	--	(20 °C)
Densité de vapeur relative:	N.A.	--	--
Caractéristiques des particules:			
Taille des particules:	N.A.	--	--

9.2. Autres informations

Pas autres informations importantes

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut générer des gaz inflammables au contact de substances organiques halogénées, de métaux élémentaires.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Informations toxicologiques sur le produit :

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

a) toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Le produit est classé: Skin Corr. 1A H314

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Dam. 1 H318

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- f) cancérogénicité
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - g) toxicité pour la reproduction
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - j) danger par aspiration
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 3739-4277 mg/kg bw - Source: ECHA -

Remarques: EC 440/2008, B.1

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 31.59 ml/l - Durée: 4 h

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat = 2000 mg/kg bw - Source: ECHA -

Remarques: EC 440/2008, B.3

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 7000 ppm - Durée: 6h - Source: OECD 403

f) cancérogénicité:

Test: NOAEC - Espèces: Rat = 11058 mg/m³ - Source: ECHA

g) toxicité pour la reproduction:

Test: NOAEL - Espèces: Rat = 1500 ppm - Source: OCSE 414

métasilicate de disodium - CAS: 6834-92-0

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 994.7-1530 mg/kg bw - Source: ECHA

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Souris = 661.5-1008.6 mg/kg bw - Source: ECHA

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 2.06 mg/l - Durée: 4 h - Source: ECHA

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat = 5000 mg/kg bw - Source: ECHA

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Corrosif pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif - Durée: 4 h - Source: OCSE 404

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Corrosif pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Durée: 0.17 min

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0.1\%$

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Pseudokirchneriella subcapitata > 1000 mg/l - Durée h: 168

Point final: EC50 - Espèces: Selenastrum Capricornutum > 1000 mg/l - Durée h: 168

Point final: IC50 - Espèces: boue activée, domestique > 1000 mg/l - Durée h: 3 -

Remarques: OECD 209

Point final: LC0 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 1.412 G/L - Durée h: 48 -

Remarques: ECHA

Point final: LC100 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 50 G/L - Durée h: 48 -

Remarques: ECHA

Point final: LC50 - Espèces: Daphnia magna = 23300 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Pimephales promelas = 20800 mg/l - Durée h: 96

Point final: LC0 - Espèces: Poissons = 1-4.64 G/L - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: LC100 - Espèces: Poissons = 10 G/L - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: LC50 - Espèces: Leuciscus idus = 6812 mg/l - Durée h: 96 - Remarques:

DIN 38412

Point final: LC50 - Espèces: Onchorhynchus mykiss > 1000 mg/l - Durée h: 96 -

Remarques: OECD 203

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 4600 mg/l - Durée h: 96

Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 1-4.64 G/L - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

c) Toxicité pour les micro-organismes:

Point final: IC50 - Espèces: micro-organismes aquatiques = 1 G/L - Durée h: 3 -

Remarques: ECHA

métasilicate de disodium - CAS: 6834-92-0

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Danio rerio = 210-2320 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: LC0 - Espèces: Poissons = 180 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: LC100 - Espèces: Poissons = 250 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: ECHA

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia magna = 1.7 G/L - Durée h: 48 - Remarques: ECHA

Point final: EC0 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 100 mg/l - Durée h: 48 -

Remarques: ECHA

Point final: 19125.EC100 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 10 G/L - Durée h: 48 -

Remarques: ECHA

Point final: EC50 - Espèces: Desmodesmus subspicatus = 207 mg/l - Durée h: 72 -

Remarques: ECHA

Point final: EC0 - Espèces: Algues = 35-345.4 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: ECHA

c) Toxicité pour les micro-organismes:

Point final: EC50 - Espèces: boue activée, domestique = 100 mg/l - Durée h: 3 -

Remarques: ECHA

Point final: EC0 - Espèces: Pseudomonas putida = 1 G/L - Durée h: 0.5 - Remarques:

ECHA

12.2. Persistance et dégradabilité

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: Solubilità in acqua - Remarques: 1000-10000 mg/l

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée h: 28d - %: 96 - Remarques: OECD 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

Bioaccumulation: Pas bioaccumulable - Test: LogPow 0.37 - Remarques: (20 °C)

OECD TG 117 ECHA

Test: BCF- Facteur de bioconcentration 0.25

12.4. Mobilité dans le sol

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

Mobilité dans le sol: Mobile - Test: Koc 0.21

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien présent en concentration $\geq 0.1\%$

12.7. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR-Numéro ONU: 3266

IATA-Numéro ONU: 3266

IMDG-Numéro ONU: 3266

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Nom d'expédition: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium)

ADR/RID-Shipping Name: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium)

ADR/ADN-Shipping Name: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium)

ADR/RID/ADN-Shipping Name: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium)

IATA-Nom d'expédition: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium)

IMDG-Nom d'expédition: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 8

ADR-Etiquette: 8/80

ADR/RID-Class: 8

ADR/ADN-Class: 8

ADR/RID/ADN-Class: 8

IATA-Classe: 8

IATA-Etiquette: 8/80

IMDG-Classe: 8

Dispositions spéciales: Quantités limitées LQ 5 I

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID-Packing Group: III

ADR/ADN-Packing Group: III

ADR/RID/ADN-Packing Group: III

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

ADR-Groupe d'emballage:	III
IATA-Groupe d'emballage:	III
IMDG-Groupe d'emballage:	III
14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin:	Non
IMDG-EMS:	F-A, S-B
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels):	E
IATA-Avion de passagers:	852
IATA-Avion CARGO:	856
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	
N.A.	
Autres informations:	Quantité limitée LQ 5 I

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 2020/878

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)

Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)

Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)

Règlement (EU) n° 2021/849 (ATP 17 CLP)

Règlement (EU) n° 2022/692 (ATP 18 CLP)

Règlement (UE) 2023/707

Règlement (EU) n° 2023/1434 (ATP 19 CLP)

Règlement (EU) n° 2023/1435 (ATP 20 CLP)

Règlement (EU) n° 2024/197 (ATP 21 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 30

Restriction 40

Restriction 75

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Ajouter les règlements sur la classification des solvants
Classe 3 5.0 %

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:
Directive 2012/18/UE (Seveso III)
Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).
Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):
Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1
Aucun

VOC (2004/42/EC) : 51 g/l

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Met. Corr. 1	2.16/1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Skin Corr. 1A	3.2/1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	3.2/1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Met. Corr. 1, H290	D'après les données d'essais
Skin Corr. 1A, H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.
Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER INSTANT TEAK CLEANER

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.